



HORAIRE

Avril à novembre
Mardi, jeudi, vendredi : 10 h à 18 h
Samedi : 10 h à 16 h

Décembre à mars
Samedi : 10 h à 16 h

Les résidus domestiques dangereux (RDD) ne sont pas acceptés à l'Écocentre.

MATIÈRES ACCEPTÉES

- matériel informatique et électronique
- appareils réfrigérants
- résidus verts (branches de moins de 10 cm de diamètre, végétaux)
- pneus sans jantes et pneus avec jantes (\$)
- métaux
- matériaux de construction (brique, bois, gypse, barda, ciment, préalart, etc.)
- encombrants
- surplus de récupération (bac bleu)

Des frais pourront s'appliquer.

L'accès à l'Écocentre est interdit aux industries, commerces et institutions. Ils doivent se présenter à un centre de tri, moyennant des frais.

SECONDE VIE

Cette section permet de donner une deuxième vie aux objets du quotidien réutilisables, comme des chaises, lampes, vélos, petits meubles, panier de basketball, etc.

SAPINS DE NOËL NATURELS

Il est possible de vous départir de votre sapin de Noël naturel à l'Écocentre. Toutes les décorations doivent être retirées du sapin.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

2101, rue Adélaïde
450 834-5441, poste 7053



TYPES DE RÉSIDUS ACCEPTÉS

- peintures, vernis, teintures, solvants
- médicaments
- piles
- pesticides
- batteries d'autos
- néons
- huiles usées
- aérosols
- bouteilles de propane
- ampoules, etc.

Seuls les résidus de nature domestique sont acceptés, les résidus d'origine commerciale sont refusés.

Les résidus domestiques dangereux (RDD) ne sont pas acceptés à l'Écocentre.

HORAIRE

Tous les vendredis de mai à septembre et le vendredi 23 octobre de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h (fermé pendant les vacances de la construction)



ENCOMBRANTS

450 882-9186

Collecte sans frais, sur appel seulement. (au plus tard le mercredi de la semaine de collecte)

Vos encombrants devront être placés en bordure de rue avant la journée de la collecte. Rappelons que la collecte est destinée à l'enfouissement.

Donnez à un organisme les objets en bon état ou déposez-les à l'Écocentre.

Tout appareil contenant du fréon ne peut pas être collecté, tels que les réfrigérateurs, congélateurs, airs climatisés, appareils réfrigérants ainsi que les appareils électriques. Ils devront être apportés à l'Écocentre.



BACS (DÉCHETS, RÉCUPÉRATION, COMPOST)

BAC DE RÉCUPÉRATION (BLEU) BAC DE COMPOST (BRUN)

Besoin d'un bac de récupération (bleu) ou d'un bac de compost (brun)? Ces bacs sont fournis gratuitement. Communiquez avec nous au 450 834-2596.

BAC DE DÉCHETS (NOIR OU VERT)

Le propriétaire ou l'occupant doit se procurer, à ses frais, un bac noir ou vert de 240 L ou 360 L disponible dans toutes les quincailleries.

Conformité des bacs de déchets aux collectes mécanisées :



Bac roulant à prise européenne de 240 L ou 360 L



Autres types de contenants interdits et non-adaptés

VOTRE BAC N'A PAS ÉTÉ RAMASSÉ?

Cela pourrait être d'ordre :

- mécanique : bris de bac, bac trop lourd
- opérationnel : bac mis en retard, mal disposé ou non accessible (enneigé)
- humain : matières non permises dans votre bac

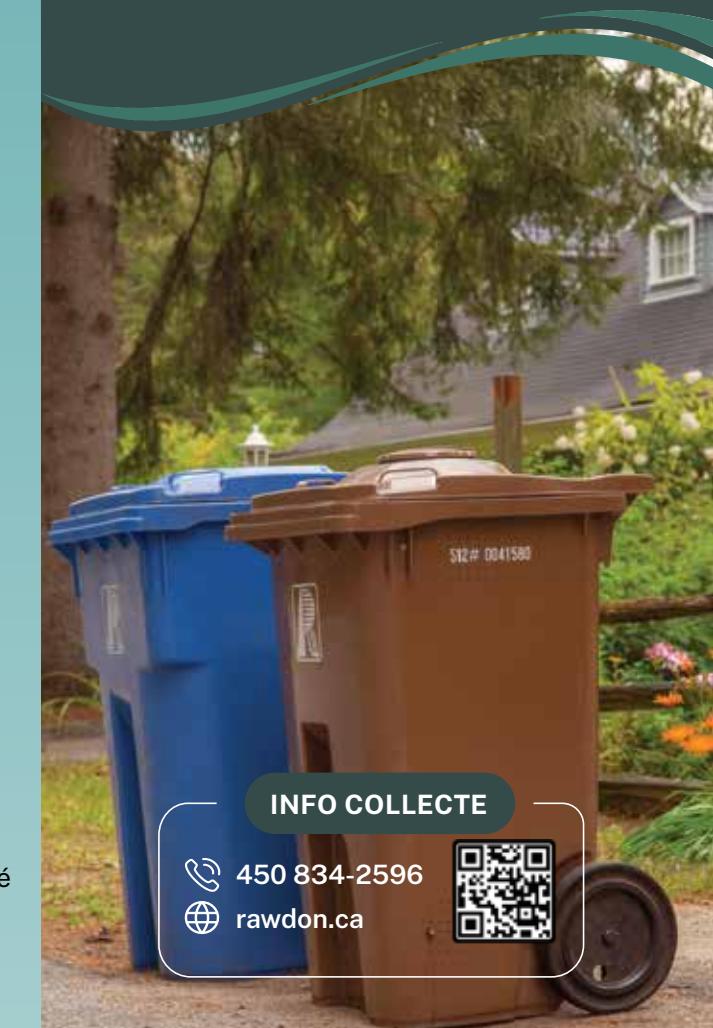
Assurez-vous de placer vos bacs afin que les poignées et les roues soient vers la maison.

Votre bac **NOIR** ou votre bac **BRUN** :
450 882-9186, option 3

Votre bac **BLEU** :
450 834-2596, poste 7116

CALENDRIER 2026

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



INFO COLLECTE

450 834-2596
rawdon.ca



LE CALENDRIER DES COLLECTES EST MAINTENU POUR 2026!

SURPLUS DE RÉCUPÉRATION +

Toutes les collectes sont entièrement robotisées. Cela signifie qu'aucun employé ne manipule les bacs et qu'aucun sac excédentaire n'est ramassé (voir les exceptions pour la récupération sur le calendrier).

RÉSIDUS VERTS



Seuls les sacs en papier sont désormais acceptés.

Il est possible d'en retrouver en quincaillerie ou dans les centres de jardin.

N'utilisez rien pour fermer les sacs en papier, car ceux-ci ne seront pas ramassés. Il suffit de plier le haut du sac. En dehors des collectes prévues au calendrier, il est possible de vous départir de vos surplus de résidus verts à l'Écocentre.



Sacs en papier



Tout type de sacs en plastique

SECTEURS D'EXCEPTION

Certains secteurs de collecte doivent être desservis par un camion différent, souvent à cause de contraintes techniques (ex.: rue en cul-de-sac, parc à bacs, etc.).

- Sentier Gilmour
- Chemin du Mont-Snow
- Chemin Bélair
- Rue Broadway, rue Maple, rue Épinettes
- Secteur du Lac Clair
- Secteur du Lac Huard

Communiquez avec nous :
450 834 2596, poste 7116 ou au rawdon.ca

JANVIER

L	M	M	J	V
29 	30 	31 	1 	2
5 	6 	7 	8 	9
12 	13 	14 	15 	16
19 	20 	21 	22 	23
26 	27 	28 	29 	30

FÉVRIER

L	M	M	J	V
2 	3 	4 	5 	6
9 	10 	11 	12 	13
16 	17 	18 	19 	20
23 	24 	25 	26 	27
2 	3 	4 	5 	6

MARS

L	M	M	J	V
2 	3 	4 	5 	6
9 	10 	11 	12 	13
16 	17 	18 	19 	20
23 	24 	25 	26 	27
30 	31 	1 	2 	3

AVRIL

L	M	M	J	V
30 	31 	1 	2 	3
6 	7 	8 	9 	10
13 	14 	15 	16 	17
20 	21 	22 	23 	24
27 	28 	29 	30 	1

MAI

L	M	M	J	V
27 	28 	29 	30 	1
4 	5 	6 	7 	8
11 	12 	13 	14 	15
18 	19 	20 	21 	22
25 	26 	27 	28 	29

JUIN

L	M	M	J	V
1 	2 	3 	4 	5
8 	9 	10 	11 	12
15 	16 	17 	18 	19
22 	23 	24 	25 	26
29 	30 	1 	2 	3

JUILLET

L	M	M	J	V
29 	30 	1 	2 	3
6 	7 	8 	9 	10
13 	14 	15 	16 	17
20 	21 	22 	23 	24
27 	28 	29 	30 	31

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
31 	1 	2 	3 	4
7 	8 	9 	10 	11
14 	15 	16 	17 	18
21 	22 	23 	24 	25
28 	29 	30 	1 	2

OCTOBRE

L	M	M	J	V
28 	29 	30 	1 	2
5 	6 	7 	8 	9
12 	13 	14 	15 	16
19 	20 	21 	22 	23
26 	27 	28 	29 	30

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
2 	3 	4 	5 	6
9 	10 	11 	12 	13
16 	17 	18 	19 	20
23 	24 	25 	26 	27
30 	1 	2 	3 	4

DECÈMBRE

L	M	M	J	V
30 	1 	2 	3 	4
7 	8 	9 	10 	11
14 	15 	16 	17 	18
21 	22 	23 	24 	25
28 	29 	30 	31 	1

SECTEURS DÉCHETS

Lundi	Mardi
<ul style="list-style-type: none"> • Lac Huard, Rawdon Park • Domaine Rivest • Domaine Lac Claude • Route 125 • Vincent-Massey • Pontbriand-Sud, Masonville • Lac Gratten, Lac Brennan, Lac Clair • Route 348, Domaine Langlois • Boul. Pontbriand • Mazur, Shakespeare, Forest Hill • 18^e av. (2978 à 3316) • 19^e et 20^e avenues 	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur Kildare • Ch. St-Alphonse, Forest • Secteur Lac-Morgan (14^e à 20^e av.), Parkinson • Boisé des Cerfs, Domaine Lajeunesse • Lakeshore Dr., Domaine Migali • Centre-Ville et 1^{re} à 17^e avenues • 18^e av. (3370 à 3453)

SECTEURS RÉCUPÉRATION

Jeudi	Vendredi
<ul style="list-style-type: none"> • Lac Huard, Rawdon Park • Domaine Rivest • Domaine Lac Claude • Route 125 • Secteur Kildare • Ch. St-Alphonse, Forest • Secteur Lac-Morgan (14^e à 20^e av.), Parkinson • Boisé des Cerfs, Domaine Lajeunesse • Lakeshore Dr., Domaine Migali • Centre-Ville et 1^{re} à 17^e avenues • 18^e av. (3370 à 3453) 	<ul style="list-style-type: none"> • Domaine Migali • Centre-Ville et 1^{re} à 13^e avenues • Pontbriand-Sud, Masonville • Lac Gratten, Lac Brennan, Lac Clair • Ch. St-Alphonse, Forest • Pontbriand • Boisé des Cerfs, Domaine Lajeunesse • Lakeshore Dr., Domaine Migali • Centre-Ville et 1^{re} à 17^e avenues • 18^e av. (3370 à 3453)

SECTEURS COMPOST

- Tous les secteurs (le même jour)

CONSULTEZ LA CARTE INTERACTIVE AU RAWDON.CA



LÉGENDE

- <img